

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 31

Artikel: Les remèdes de nos ancêtres
Autor: Campiche, F.-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vieux actes. Le cadastre dit la *Guerlatayre*, mais le cadastre a déjà estropié beaucoup de noms; dans la vieille prononciation du pays qui seule fait règle, c'est la *Grelatayre*. Je m'étais souvent demandé d'où pouvait venir ce nom bizarre, lorsque je découvris un jour que la *Grelatayre* avait été longtemps la propriété d'une famille *Desquartiers*, dont le surnom était *Grelet*, grillon. Voilà le trait de lumière. La *Grelatayre*, c'est le domaine des *Grelet*, comme qui dirait la *Grillonnier*. Reste à savoir si les *Desquartiers* *Grelet* avaient reçu leur surnom de la *Grelatayre*, ou s'ils le lui avaient donné. Mais regardez la *Grelatayre* et dites si elle n'est pas la bien nommée. Les grillons peuvent-ils trouver un paradis plus beau que ces pentes exposées aux premiers rayons du soleil.

Et voilà ! Faites comme moi : cherchez les étymologies des noms de lieux, vous ferez des découvertes amusantes. Si vous vous trompez, soyez sûrs que ceux qui ont donné ces noms ne viendront pas vous chercher chicane et soyez sûrs aussi que les savants ont fait des erreurs tout aussi grossières.

Rencontre. — Deux compagnons qui ne s'aimaient guère — ils avaient eu plusieurs fois débâcle l'un avec l'autre — se rencontrent fortuitement dans un café :

— Ah, te voilà, voleur ! fait l'un, l'air courroucé.

L'autre, sans s'émouvoir :

— Faut adi être oquière. — B.

A LA VICTOIRE, EN CHANTANT !

L'AUTRE samedi, nous avons parlé des airs nationaux américains. C'est de l'actualité. Les Américains sont aujourd'hui les arbitres de la situation.

Mais c'est aussi de l'actualité, en ce temps où la voix du canon domine le monde et où la victoire attend le moment propice et prochain de poser sa couronne sur la tête des défenseurs de la justice, du droit et de la liberté, de rappeler le rôle extraordinaire joué par les chansons guerrières dans tous les temps.

Il y a de cela quelques années — c'était avant la guerre — un chroniqueur français commentait brièvement l'origine des chansons nationales et leur influence sur les destinées des peuples.

La poésie militaire se retrouve partout, disait-il, chez les anciens et chez les modernes, au Nord comme au Midi, dans la barbarie comme dans la civilisation. Partout on s'est battu et l'on a chanté en se battant.

Sur un même fond de patriotisme, tantôt c'est la religion qui ressort, tantôt le fatalisme; ici l'honneur, plus loin la liberté.

Aux Grecs, qui chérissaient par-dessus tout la Patrie et l'honneur, revint la gloire des premiers chants qui décidèrent des triomphes sur les champs de bataille. Qui ne connaît le nom de Tyrée, le poète boiteux qui, alors qu'on demandait un général vaillant, saisit sa lyre et mena les phalanges de Lacédémone à la victoire, en faisant passer dans toutes les âmes l'ardeur dont il était enflammé !

C'est en chantant les vertus guerrières qu'il excita jusqu'à l'héroïsme, l'enthousiasme de ses compagnons.

Qu'il nous suffise de citer un fragment de ses élégies, exactement traduit en vers :

Mourir est beau ; mourir, tomber aux premiers [rangs.

Brave, et le fer en mains, défendant sa patrie ! Mais fuir, mais déserter et sa ville et ses champs, Comme un vil mendiant tendre une main flétrie, Traîner en vagabond une épouse chérie, Des enfants, une mère, un père chargé d'ans, Ah ! de tous les malheurs ceux-là sont les plus [grands !

Le lâche lit partout le reproche et la haine.

Prodigues d'une courte vie,
Combattions pour notre patrie,
Sachons mourir pour nos enfants ;
Jeunes guerriers, gardez vos rangs ;
Laissez au sein du vil esclave
La pâle fuite et la terreur ;
Faites-vous un cœur mâle, indomptable à la peur,
Dédaigneux de la vie et songez que du brave
Un plus brave seul est vainqueur.

A ces harmonieuses improvisations succéderent les âpres accents du Barde et du Ménétrier ; aux romances chevaleresques du Cid, les chansons républicaines des vainqueurs de Fleurus et les dialogues du Clephite avec l'hirondelle voyageuse.

Presque tous les peuples ont eu très anciennement l'habitude de marcher au combat en poussant de grands cris, autant pour se rendre redoutables à leurs ennemis que pour s'étonner sur le danger ; et l'usage de ces cris, de ces chants de guerre qui a pris naissance aux époques de la barbarie, s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Les chants français, véritablement nationaux, ne sont nés qu'avec la révolution.

Le *Ça ira* et la *Carmagnole*, véritables cris de mort vociférés plutôt que chantés et dont le souvenir retrace de sinistres images, n'avaient cependant rien d'effrayant ni de sanguinaire par leur origine.

L'air du *Ça ira* était celui du *Carillon national*, contredanse à la mode du musicien Bécourt, que la reine Marie-Antoinette elle-même jouait sur un clavecin. On y adapta des paroles, et le couplet suivant fut appelé aux sentiments belliqueux des Français :

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,
Petits comme grands sont soldats dans l'âme.
Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,
Pendant la guerre aucun ne trahira.
Avec cœur, tout bon Français combattrra,
S'il voit du louche, hardiment parlera !
Ah ! ça ira, ça ira, ça ira.

L'air du *Ça ira*, arrangé en marche militaire, fut joué et chanté par les troupes. Grâce à son allure rapide et bien cadencée, il constituait pour l'époque un excellent pas redoublé. Il fut un des premiers chants patriotiques nés de la Révolution et qui conduisit les armées françaises à la victoire.

Il faut en dire autant de la *Carmagnole*, composée environ trois ans après, en 1792, et dont les paroles plus sanguinaires encore forment avec la musique qui les accompagne et qui est fort gaie un contraste des plus bizarres. La *Carmagnole* fut jouée en pas redoublé dans la musique militaire et adoptée par tous les régiments.

Ainsi, deux des premiers chants patriotiques qui portèrent à l'étranger le défi héroïque des citoyens français étaient des airs de danse !

L'histoire, ou plutôt l'épopée de la *Marseillaise*, est trop connue pour que nous la répétions. La Convention en avait compris la grandeur épique ; elle la faisait exécuter à l'ouverture de ses séances et chaque fois qu'on venait annoncer à sa barre — ce qui était fréquent, — quelque nouvelle victoire.

C'est que les généraux écrivaient en ce temps inoubliable : « J'ai gagné la bataille ; la *Marseillaise* commandait avec moi. » Ou bien : « Sans la *Marseillaise*, je me battrais toujours un contre deux ; avec la *Marseillaise*, un contre quatre. »

Un autre demandait un renfort de mille hommes « ou une édition de la *Marseillaise*. »

Le *Chant du Départ*, intitulé primitivement *Hymne de guerre*, fut improvisé par J.-M. Chénier pour le 14 juillet 1794, et la musique de Méhul le rendit promptement populaire. Les soldats, enthousiasmés, le baptisèrent du nom de *frère de la Marseillaise*.

Il faudrait nous étendre outre mesure pour donner seulement la liste des chansons fameuses de l'époque révolutionnaire, dont le *Réveil du peuple* est la plus terrible.

L'Empire vit décroître l'éclat de ces chants composés par des poètes sortis des rangs du peuple, influencés, inspirés par le peuple dont ils sentaient battre le cœur. Les poètes de Napoléon faiblirent sous le poids de la tâche qui leur était échue. Plusieurs interpréteront cependant avec éloquence et grandeur les sentiments d'admiration qu'avaient fait naître les prestigieuses destinées de l'empereur. Désaigners, Emile Debraux, Béranger, furent les apologistes heureux de la grande armée.

En résumé, les chansons nationales forment un des plus beaux chapitres de l'histoire patriotique des peuples. Elles vivront dans les mémoires à cause des grandes actions qu'elles ont aidé à accomplir. Les preux qui allaient au feu ne les chantaient point du bout des lèvres, mais avec toute leur foi et tout leur cœur. Ce n'est point en vain que le poète leur avait dit : « Sachez vaincre, ou sachez mourir ! »

Pour bien apprendre le français. — Pour savourez que soit notre bon vieux patois, que nous devons nous efforcer de conserver ; pour pittoresque que puisse être le parler vaudois, dont on peut nous pardonner l'usage, cela ne nous dispense nullement de savoir bien parler et écrire le français. Dans la vie pratique, ce n'est ni le patois, ni le parler vaudois dont on exige de nous la connaissance, mais le français, le « bon » français. On nous avons encore beaucoup à apprendre dans ce domaine.

C'est pourquoi, il faut féliciter M. le professeur Sensine, à qui nous devons déjà deux *Chrestomathies* (prosateurs et poètes français du XIX^e siècle), une *Grammaire concrète de la langue française*, en collaboration avec M. Jean Bonnard, de nous donner encore la deuxième partie du *Cours de langue française*, dont la première partie avait pour auteur M. Ch. Vignier, inspecteur des écoles à Genève. (Payot et Cie, libraires-éditeurs, Lausanne.)

Ce deuxième livre du cours de langue française a été fait par M. Sensine avec la collaboration de MM. L. Jayet, U. Briad et Ch. Vignier. Il est fondé, dit un critique, sur l'observation des faits de la langue et tend à développer chez les élèves, avec la connaissance de celle-ci, l'habitude du raisonnement. Allant du concret à l'abstrait, les auteurs emploient la méthode expérimentale et rationnelle.

L'ouvrage est divisé en trois parties : grammaire, vocabulaire, composition. Il constitue une nouvelle étape vers l'unification des moyens d'enseignement dans la Suisse romande et jouera, comme ses prédecesseurs, un rôle bienfaisant en fortifiant toujours plus les liens qui unissent déjà les cantons occidentaux.

LES REMÈDES DE NOS ANCÈTRES

Récepte pour préserver les maisons que le feu ne s'y allume avec l'aide de Dieu. — Il faut prendre une tête de mort dans le cimetière, autant entière que faire se pourra, et prendre des fleurs et les mettre dans la dite tête et la tourner sur le plat de la tête, et la mettre ainsi dans une muraille proche du voisinage, c'est-à-dire à l'endroit le plus dangereux, et laisser un peu d'orsot.

* * *

Pour appaiser le feu quand il est allumé dans une maison et pour empêcher qu'il ne se communique aux maisons voisines. — Il faut avoir un morceau ou partie d'une tête de mort, dans une boîte, et cheurner, c'est-à-dire faire le tour tout à l'entour de la maison, et jeter ce morceau ou partie de tête au milieu du feu et disant ces mots : « Que ce feu perde sa chaleur comme les Juifs perdirent leur couleur quand ils trahirent Notre Seigneur Jésus-Christ ; puisse-tu être aussi vite arrêté, comme j'aurai dit ces trois mots de vérité. »

Notre Seigneur est né, Notre Seigneur est

mort, Notre Seigneur est resuscité. Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit, Dieu te veuille appaître. Et il faut avoir bonne fiance en Dieu, après cela ne pas s'amuser à aider à sauver aux voisins parce que ce seraient témoigner de la défaillance.

* * *

Pour empêcher que les larrons ne puissent entrer dans une maison pour y dérober, ni aucun sorcier, ni sorcière pour y faire aucun mal. — Il faut prendre du bois de niplier et l'attacher derrière les portes, et en faire des chevilles pour les cotter, et en mettre sous le seuil des portes, et aucun larron ny sorcier, ny sorcière ny pourront entrer pour y faire aucun mal, ny à gens, ny à bêtes, ny pour derober. L'on en peut aussi attacher des buchettes sous le crin d'un cheval qui paîtra à la campagne et aucun larron ne le pourra derober, ny méchante personne luy faire aucun mal.

* * *

Pour la polmoniz (lisez pulmonie) aux bêtes à cornes. — Il faut prendre de la germandry (germandrée) qu'il faut cueillir dans le tems qu'elle est en fleur, d'autant qu'alors la force est toute en l'herbe, et la sécher à l'ombre et en faire poudre. Et prendre des os de chretien sur le cimetière et les brûler au feu pour les réduire en poudre et les mêler avec la ditte poudre de Germandry. Et en donner par trois matins à la bêtes de la valeur de pleine une petite cueillerée d'argent qu'il lui faut fourrer bien avant dans la gueule, et prendre en même temps une poignée de sel qui lui faut mettre après, afin de lui faire avaler le tout, et les laisser jeuner deux heures devant et autant après, et pour connoître quand elles l'ont, il faut écouter si on entend pas comme bouillonner dans les pressures et elles ont les yeux gros et en étoiles, et le poil du devant dressé en haut.

* * *

Pour guérir les playes d'une bête navrée par le loup. — Il faut premièrement tâcher de trouver et découvrir toutes les dents et bles- sures, autant que possible et les bien nettoyer et laver avec de l'eau fraîche. Et puis cheurner ou entourner avec la main toutes les playes et toute la bête, puis après prendre hors du niveau du toit de la maison, neuf petites pierre qu'il faut tenir dans sa main en disant les mots suivants, neuf fois; et à chaque fois qu'on dira, oter une pierre de la main où elles sont et la mettre dans l'autre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de pierres. Et celà afin de ne se pas tromper plus ou moins de neuf fois. (Mots qu'il faut dire neuf fois.)

« Mord de cette bête, ôte toy de dessus cette bête » aussi « Contrain soit-il d'être dessus cette bête, comme Notre Dame est au traître » et à la dernière fois ajouter : « Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit, Dieu te guérisse » puis après, continuer à bien laver les plaies trois ou quatre fois le jour avec de l'eau fraîche, et les pierres qui sont dans la main, il faut les jeter derrière soi à main renversée hors du niveau du toit, que personne ne te voie si l'on peut; le même remède est bon pour morsures de chien enragé et de serpent.

* * *

Pour les douleurs de dents. — Il faut prendre des dents de mort et les brûler pour les reduire en poudre ou en cendre bien fine, puis mouillé le bout de son doigt dans de l'eau-de-vie ou du vin, ou du vinaigre et toucher la ditte poudre n'en prenant que ce que le bout du doigt emportera et s'en frotter les gencives et la douleur s'en ira, surtout si elles ne sont pas condamnées.

(Ecrit par moy Jean Gabriel Roy de Premier, la chambre du Collège de Croy, le 20^{me} août 1776.)

(Communiqué par M. F.-R. Campiche, archiviste.)

ONNA PLIÈCE BIN FÉTE

La couounouna de Medzesérèti là bounan fa sâi misâi là plièce. Oh ! pas là granté que met syndico, greffié, bossi ào mimameint menistre. Na, là petitè quemet souneu po mizdo, sounailleu po lo pridzo, maisonneu, publiqueatu, gâpion po là cabaret, bouelan de mise, marelhi, hussié, garda-champêtre, et tot lo tralala et lo diabliòt et son train. On là misâvè ào rabé, à ellî que voliâvè fêre la plièce lo meilâo martsî ! Dinse :

— Po marelhi, crosâ là foûsse, à guîéro l'eimandzi-vo ?

— A cinq francs la foûsse !
— A quatre houtanta !
— A quatre cinquanta !
— A quatre francs !

— A quatre po la premîre ! Quattro po la seconde ! A quatre francs. Nion doute rein ? A quatre francs ! Adjugé !

Et ellî que l'avâi met le derrâi l'étai lo marelhi po tota l'annâie. On lo payivè, lo bounan d'apri, po tota l'annâie assebin. Dinse l'étai bin quemoudo. Pas fauta de sè recoumandâ po avâi 'na plièce de couounouna. Et pu que là plièce l'étai bin fête. Attitâ-vâi stasse.

A ellî bounan, l'è Fréderi à Tambou que l'avâi quasû tot misâi : publiqueatu, sounieu, sounailleu, marelhi, tant qu'à garda-champêtre. Ein étai tot dzoiau que, ma fâi, l'a falu bâre dâi demi et demi. Ma fâi, Fréderi s'è trovâ bin bon sou po s'allâ réduire. Et lo leindèman, que l'étai dan 'na demeinde, min de sounailleu, min de publiqueatu. L'affére l'avâi mau coumeincé. Tot parâi nion n'a rein zu à dzappâ, po cein que Tambou l'avâi misâi bin bon martsî.

Ao bounan d'apri, devant la mise, lo bossi l'appelle Fréderi po lâi payi sè gâdzo, tant po marelhi, oquie po sounieu, onna taquenisse po publiqueatu, onna bougreri po sounailleu. Fréderi pregnâi tot à mésoura et l'einfatâvè son erdeint dein sa bossa ein coué qu'on eintourgonâvè avoué dâi z'étatse. Tant qu'à la fin, lo bossi lâi pâye assebin son gadzo de garda-champêtre. Quand Tambou l'eût ramassâ assebin ellia pécule, é fâ dinse :

— Eh bin ! te vâi quemet on pâo àobliâ là z'affâre. Savé pas pire que l'è mè que l'été garda po sti an passâ !

MARC A LOUIS.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

22

PAR

RODOLPHE TÖEPFFER

Il avait déjà allumé sa lampe, et je le trouvais considérant avec la plus grande attention au travers d'une fiole remplie d'un liquide bleuâtre.

« Bonjour, Jules, me dit-il sans se déranger; as-tu déja été à la bibliothèque de mon oncle?

Je m'assis impatient de questionner mon oncle, et considérant la bibliothèque qui m'apparaissait toute changée. Je regardais avec respect ces vénérables livres, frères de celui que j'avais vu sous son bras, et les choses que je voyais, l'air que je respirais me semblaient autres, comme si la jeune fille venue en ce lieu y eût laissé quelque signe de sa présence.

« J'ai fait, dit mon oncle. A propos, Jules, tu ne sais pas !...

— Non, mon oncle...

— Remercie une jeune fille qui est venue ici... » En disant ces mots, il prit le chemin de sa table, pendant que j'entendais battre mon cœur d'attente. Puis, se retournant :

« Devine... » me dit-il, comme voulant jouir de ma surprise.

J'étais hors d'état de rien deviner.

« Elle vous a parlé de moi ? dis-je avec une émotion croissante.

— Mieux que ça, reprit mon oncle d'un air fin.

— Dites, dites, mon oncle, je vous en supplie.

— Tiens, voilà mon Burlamaqui retrouvé. »

Je tombai du ciel sur la terre, faisant des imprécations intérieures contre Burlamaqui, que, par respect, je substituai à mon oncle en cette occasion.

« En lui cherchant un livre, continua mon oncle Tom, je t'ai retrouvé celui-ci, que je croyais perdu... Oh ! l'aimable fille, reprit-il, et qui vaut bien, ma foi, douze de tes professeurs. »

« J'étais de son avis pour le moins, et cette exclamation de mon cher Tom me raccommoda un peu avec lui.

« Elle lit l'hébreu comme un ange ! »

Je n'y étais plus du tout. « Elle lit l'hébreu ! Mais, mon oncle... » Car cette idée m'était désagréable.

« Et j'ai eu un plaisir extrême à lui faire lire le psaume XLVIII dans l'édition de Buxtorf. Je lui ai expliqué, en comparant les variantes avec l'édition de Crœsius, combien le texte de Buxtorf est préférable.

— Vous lui avez dit cela !... à elle ?

— Mais c'est clair, puisque je lui parlais.

— Elle était là, devant vous ; et vous avez pu lui dire cela ?

— Mais oui ; d'ailleurs ce que j'ai dit là ne peut guère se dire qu'à une juive. »

* * *

D'autres sont-ils faits comme moi ? Juive, belle et juive ! Je l'en trouvai tout de suite dix fois plus belle, et je l'en aimai dix fois davantage.

Cela est peu chrétien ; j'assure pourtant qu'il en fut ainsi, et que le charme que je lui trouvais déjà s'en trouva rafraîchi, vivifié, comme si dès lors les mêmes choses que j'aimais en elle se fussent trouvées différentes et nouvelles.

Je sais encore qu'en ce point je raisonnais fort mal et que le plus mince logicien eût pu me convaincre d'absurdité, à plus forte raison mon oncle Tom ; aussi je ne lui en parlai pas, car je tenais plus encore à mon erreur qu'à la logique.

Mais l'impression fut ce que j'ai dit. D'ailleurs... aime-t-on sa sœur d'amour ? Non. Sa compatriote ? Mieux. L'étrangère ? Plus vite encore. Mais une belle juive ! et puis, délaissée peut-être, mal vue des bonnes gens ! c'était à mes yeux un avantage, comme si cela l'eût rapprochée de moi.

* * *

« Veut-elle donc hébraïser ? dis-je à mon oncle Tom.

— Non, bien que je l'y aie engagée de tout mon pouvoir. Il s'agit d'un pauvre vieillard qui s'en va mourant. Elle venait m'emprunter une bible hébraïque pour lui faire quelque lecture pieuse.

— Elle ne reviendra donc plus ?

— Demain, vers dix heures, pour me rapporter le livre. »

Et mon oncle se mit à examiner sa fiole, pendant que je restais à songer. « Demain, ici, dans cette même chambre ! me disais-je. Si près de moi, sans que je lui sois rien ! pas même autant que mon oncle Tom et sa fiole ! »

Je redescendis tristement chez moi.

* * *

Je fus très surpris de trouver ma chambre éclairée par une légère lueur. Ayant reconnu que c'était le reflet d'une lumière qui brillait vis-à-vis, dans la salle de l'hôpital, ordinairement sombre à cette heure, je montai sur une chaise d'où je vis d'abord une ombre qui se projetait contre la muraille du fond. Ma curiosité étant vivement excitée, je me guidai entre la chaise et la fenêtre, de telle façon que je pus plonger assez bas pour reconnaître, suspendu à cette muraille, un chapeau de femme. « C'est elle ! m'écriai-je. Mettre la chaise sur la table, Grotius et Puffendorf sur la chaise et moi sur le tout, fut l'affaire d'un clin d'œil. Et je retins mon souffle pour mieux jouir du spectacle qui s'offrait à moi.

(A suivre.)



Julien MONNET, éditeur responsable.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS